

Si l'environnement est globalement d'une qualité privilégiée en Limousin, en raison essentiellement d'une population modeste et d'une activité agricole non intensive, il ne reste pas moins que chaque habitant, à travers les transports, le chauffage, les biens de consommation, les déchets, contribue de la même manière qu'ailleurs en France à l'émission de gaz à effet de serre, au rejet de polluants divers et à la diminution des ressources non renouvelables.

Même si grâce à des milieux naturels relativement préservés, la biodiversité locale est moins menacée que dans d'autres régions, même si l'eau et l'air sont dans l'ensemble de bonne qualité, il convient que des efforts importants soient conduits comme ailleurs pour tendre vers un développement planétaire plus durable. Ces enjeux-là sont aujourd'hui essentiels et doivent accompagner la préservation de l'environnement local.

Ce patrimoine environnemental précieux mérite d'être préservé. Il pourrait être aussi beaucoup mieux valorisé. Il présente en effet tous les atouts pour contribuer à la croissance verte et développer des activités d'accueil, de découverte, y compris culturelle, de loisirs, et de sports de nature. Ces activités recèlent un potentiel important d'emplois directs et indirects (préservation et valorisation des milieux naturels, des rivières et des milieux aquatiques, aménagement d'équipements liés aux sports de pleine nature, développement du tourisme social, mise en valeur du patrimoine archéologique, monumental et culturel, développement de la labellisation des produits, des activités et des entreprises).

Par ailleurs, depuis plusieurs années déjà, une dynamique relativement forte existe localement avec les collectivités, les socioprofessionnels, les associations et l'Etat pour promouvoir les expérimentations et les pratiques de développement durable. L'ambition est même aujourd'hui affichée par l'Etat et le Conseil Régional de faire du Limousin une région pilote du développement durable.

Le Limousin dispose donc d'un environnement privilégié qui constitue aujourd'hui un véritable atout pour s'orienter vers un développement durable.



Trois conditions sont toutefois indispensables pour progresser dans ce sens :

- veiller à la préservation de cet environnement en prêtant attention à certains points particuliers qui le nécessitent, cela comprend notamment le respect des réglementations existantes ;
- s'engager très volontairement dans une évolution de fond des modes de vie, en terme de consommation, de transport et d'énergie, de façon à contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique, de réduction des pollutions, de préservation des ressources non renouvelables et de maintien de la biodiversité ;
- valoriser beaucoup plus largement et systématiquement l'environnement du Limousin et ses démarches de développement durable, avec un intérêt économique direct pour l'accueil touristique, la labellisation des produits et des entreprises, l'accueil de nouvelles activités en particulier liées à la croissance verte et de nouvelles populations.

Pour ces différentes conditions, des orientations souhaitables ont été proposées de façon thématique dans ce document ; il convient d'en ajouter une au caractère transversal et dont l'importance est essentielle pour parvenir à des résultats à la hauteur de cet enjeu environnemental : celle de l'éducation des jeunes à l'environnement, et de la sensibilisation des citoyens à de nouveaux comportements.

¹ En particulier, les ressources foncières menacées par le développement urbain.

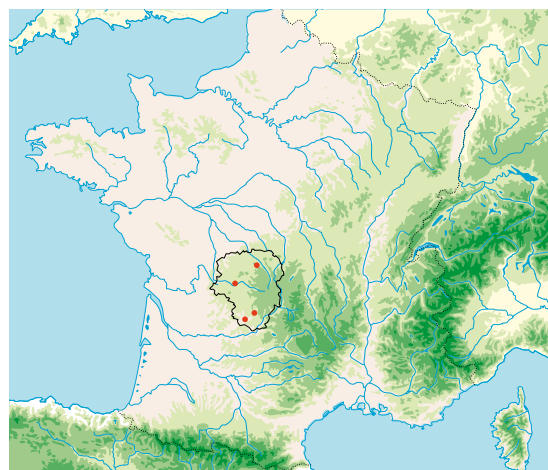


Principales caractéristiques du Limousin

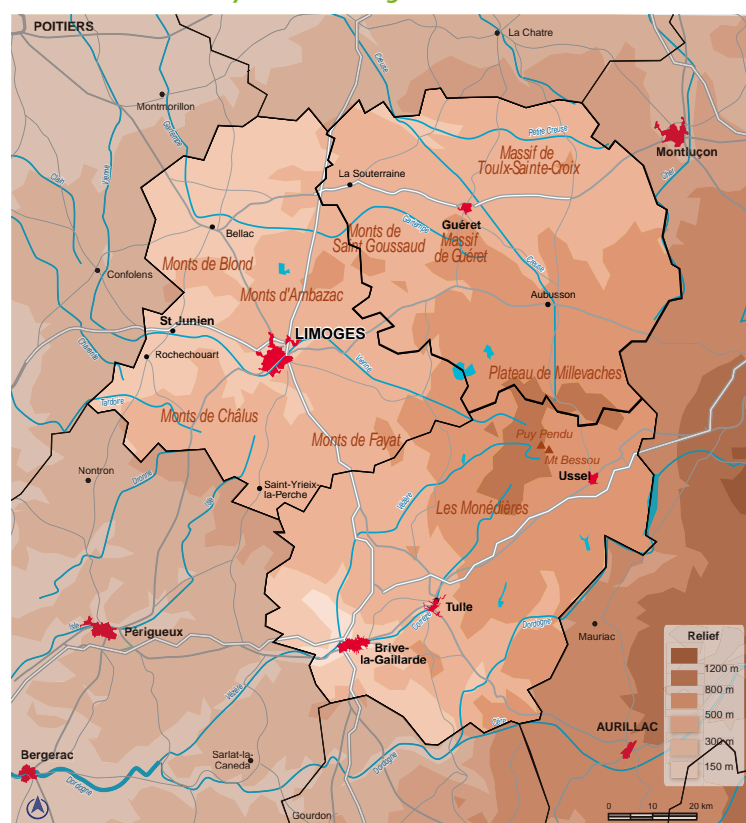
Avec trois départements (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), le Limousin occupe 16 942 km², soit 3,1 % du territoire national.

L'altitude se situe entre environ 100 m au Sud-Ouest et près de 1 000 m à l'Est sur le plateau de Millevaches.

Les sols, granitiques ou schisteux, sont principalement d'origine primaire. Le relief s'élève progressivement d'Ouest en Est pour atteindre 900 mètres sur le plateau de Millevaches ; le vallonnement demeure partout prédominant.



Situation géographique et relief du Limousin Un territoire de moyenne montagne



Source : DREAL Limousin, d'après IGN

Point culminant : Mont Bessou sur le Plateau de Millevaches, à 977 mètres.

Point le plus bas : Sortie de la Vézère, à 88 mètres.

On distingue trois grandes zones :

- la montagne limousine ou plateau de Millevaches, considéré comme un territoire de moyenne montagne, aux lourdes croupes convexes, aux vallées peu profondes et aux alluvions souvent occupées par des tourbières ;
- les plateaux (entre 300 et 700 mètres) qui s'étendent sur la plus grande partie de la région et qui entourent la montagne limousine sur trois côtés ;
- le bas-pays de Brive, bassin sédimentaire à la topographie aplanie et une altitude inférieure à 200 mètres.

Ces grandes zones se conjuguent avec les massifs boisés, les prairies, les cultures, les vergers et forment une multitude d'unités paysagères caractéristiques du Limousin.

L'eau est omniprésente. Partant du Plateau de Millevaches et de ses pourtours, les cours d'eau irriguent l'ensemble du territoire d'Est en Ouest et forment le « château d'eau » des régions voisines. Le réseau se répartit en deux bassins versants, au Sud le bassin Adour-Garonne, et au Nord, le bassin Loire-Bretagne.

La quantité, la qualité de la ressource en eau et son potentiel énergétique constituent une grande richesse pour la région. Son positionnement en amont de bassin lui confère la responsabilité de la bonne gestion des milieux aquatiques.



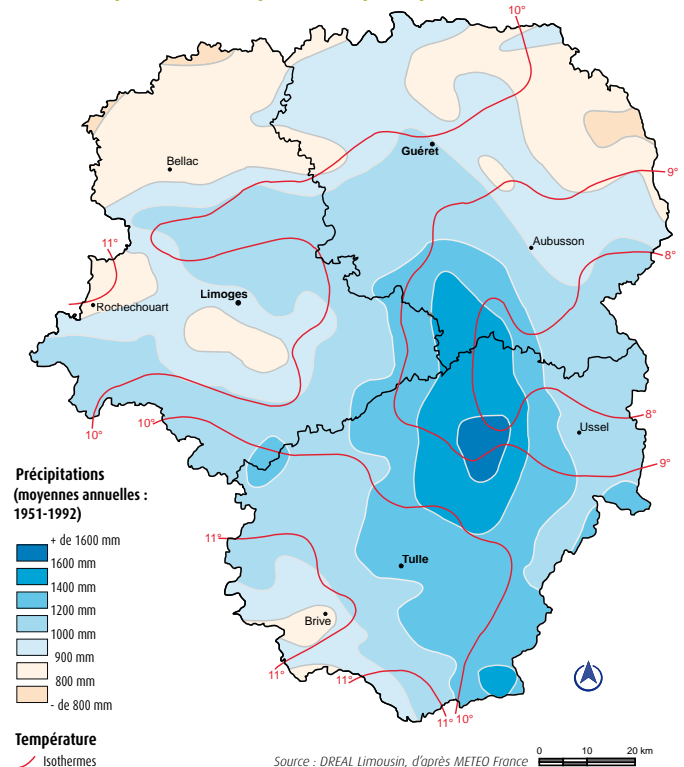
Le climat

Le climat est du type océanique altéré, assez doux avec des températures moyennes peu élevées (8 à 12° C).



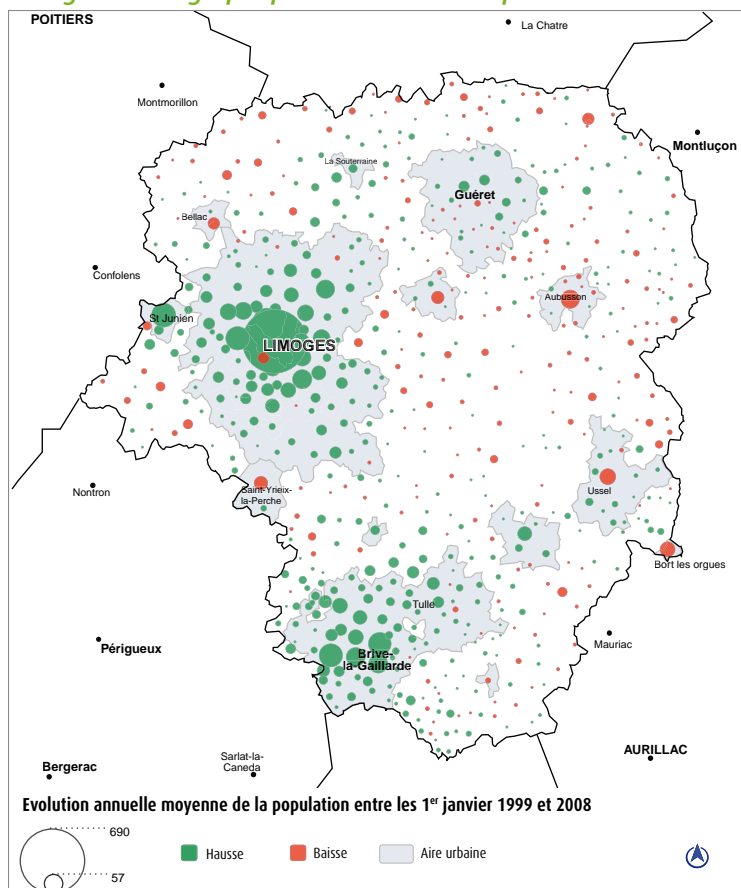
La pluviométrie, relativement abondante, varie de moins de 600 à plus de 1 500 millimètres. L'orientation du relief et l'altitude donnent à ces tendances générales de multiples variantes locales.

Précipitations et températures en Limousin (en moyenne annuelle)
Une amplitude marquée des précipitations



Evolution de la population du Limousin

Le regain démographique bénéficie aux espaces urbains



Source : Dreal Limousin, d'après INSEE - RP 2007

La population

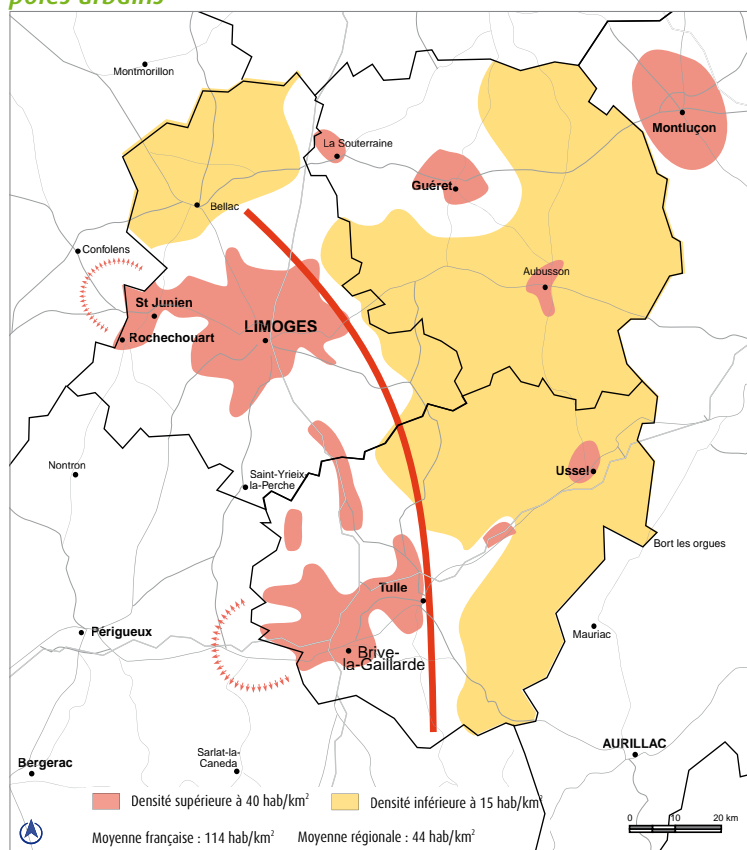
La région compte 742 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, soit 1,2 % de la population française. Le Limousin figure, devant la Corse, parmi les régions les moins densément peuplées : 44 habitants au kilomètre carré, à comparer avec les 95 habitants/km² en province et aux 114 habitants/km² en France métropolitaine.

En très légère diminution entre 1990 et 1999 (- 1,6 %), la population du Limousin a longtemps cumulé vieillissement, exode et moindre natalité. Toutefois, depuis le début des années 2000, la région renoue avec une hausse de sa population, en particulier l'espace à dominante urbaine. La région bénéficie d'un regain d'attractivité et le solde migratoire devient positif.

L'armature urbaine est de taille réduite. Il n'y a aucune ville ayant entre 50 000 (Brive) et 140 000 habitants (Limoges). Véritables pôles structurants le long de l'axe de l'A20, les deux agglomérations centrées autour de Limoges et de Brive rassemblent plus du tiers de la population et près de la moitié de l'emploi régional. Les agglomérations de Tulle, Guéret, Saint-Junien et Ussel ont moins de 20 000 habitants et participent à un système de pôles intermédiaires.

Densité de population en Limousin

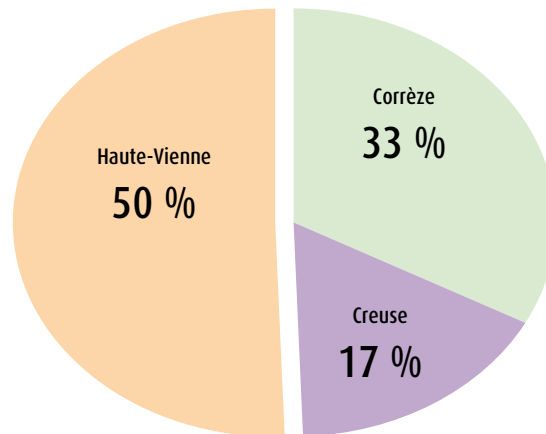
La population se concentre autour des deux principaux pôles urbains



Cette armature urbaine faible et peu structurée aggrave les déséquilibres démographiques dont souffre la région, que ce soit au niveau de la répartition spatiale de la population ou de sa structure d'âge.

Répartition de la population en Limousin

Un limousin sur deux en Haute-Vienne



Source : DREAL Limousin, d'après INSEE / Populations légales 2009

Le Limousin reste moins urbanisé que l'ensemble de la France. Plus de 20 % de ses habitants vivent dans des communes isolées situées hors de l'influence des pôles urbains, contre 6 % de la population française (hors Paris).

L'occupation de l'espace

La région se caractérise par une forte proportion d'espaces naturels ou quasi-naturels. Selon l'enquête Teruti-Lucas², ce type de sols regroupe les surfaces agricoles toujours en herbe, les landes et friches, les bois et forêts, et les zones humides. En 2009, cet ensemble couvre 78% de la surface limousine (dont 39% de sols boisés et 35% de surfaces toujours en herbe), contre 57 % au plan national (dont respectivement 31 et 17 %). Compte tenu d'une densité démographique globale relativement plus faible, chaque limousin dispose d'une superficie en espaces naturels ou quasi de près de 2 hectares, soit près de 4 fois plus qu'un français.

L'ensemble de ces espaces constitue un patrimoine naturel et paysager riche, diversifié et de grande qualité environnementale, même si on y trouve un nombre modéré d'éléments exceptionnels.

² www.agreste.agriculture.gouv.fr

Occupation de l'espace

Des espaces naturels prédominants

